

« Je n'ai aucune intention d'être un petit soldat à la solde du canton »

Homme d'action, le municipal des finances de Buchillon (VD) pétille dès qu'il s'agit d'aller chercher des financements pour concrétiser un projet. Passionné par la chose publique, il trouve que la milice est ce qui fait la force de la Suisse.



Navigateur et skieur passionné, Jean-Pierre Mitard ne se lasse pas du paysage lacustre depuis le petit port des pêcheurs de Buchillon avec les Alpes en arrière-plan. Photo: Anne Devaux

Patron de sa PME à la ville, il manie l'argent avec habileté sans jamais se tromper de ligne de conduite morale. Il défend des valeurs sociales et ne réduit pas les finances à des lignes dans des colonnes froides quand il sait que les chiffres sans humanité, c'est comme se retrouver tout seul sur une île déserte. Municipal des finances à Buchillon depuis 2016, petit village lacustre vaudois de 600 âmes qui fait partie de ces poches où les contribuables fortunés aiment à s'installer, il vit son engagement avec plaisir et enthousiasme. Il consacre 10% de son temps à la commune et précise: «10% de mes semaines de 60h, je suis au bureau entre 5 et 6h du matin jusqu'à 19h. Le jour où je ne serai plus heureux d'être municipal, je passerai la main.»

La force du système de milice

Sans détour, Jean-Pierre Mitard affiche sa conviction. «La milice est ce qui fait la force de la Suisse et la Suisse est le seul pays qui va bien en Europe!» Municipal serein, il ne se sent pas acculé par le poids de son engagement et s'en explique clairement: «Les électeurs nous donnent une mission. Je vois le pouvoir qui m'est confié par la démocratie comme un devoir pour mettre au service de la population mon temps et les compétences que je peux apporter. La rémunération n'est pas un moteur. J'ai une passion pour la chose publique.»

Il ne s'inquiète pas pour le renouvellement des autorités par les jeunes et voit comme une évidence l'analogie qui existe entre l'engagement au sein d'un législatif, d'un exécutif et la participation

à une société locale. Comme de nombreux élus au sein d'un exécutif, il constate des liens entre réseaux milicien et professionnel et vice et versa, «tant qu'il n'y a pas de conflit d'intérêt, les gens y trouvent leur compte». Par ailleurs, dans les petites communes, la politique politicienne ne phagocyte pas les institutions et le renouvellement de l'exécutif s'y déroule de façon coordonnée avec une transition douce. Jean-Pierre Mitard insiste sur la qualité des employés communaux déterminants pour le fonctionnement de la commune, fil conducteur d'une législation à l'autre.

Défendre l'autonomie communale

Homme de chiffres, Jean-Pierre Mitard l'est bel et bien, pointilleux comme il se doit lorsqu'il rend compte des investis-

sements, emprunts, bénéfiques et dépenses au conseil communal. Bien qu'entrepreneur qui sait lire et interpréter les chiffres, il se présente devant le législatif préparé à répondre à des questions auxquelles, il le sait d'avance, il n'aura peut-être pas toujours la réponse. En effet, les deux anciens municipaux des finances qui siègent dans les deux Commissions des Finances et de Gestion ne l'épargnent pas. Il n'en prend pas ombrage, au contraire, cela le stimule. Pour rappel, Buchillon est le village gaulois du point d'impôt, lorsqu'en 2008, les autorités communales de l'époque avaient décidé de croiser le fer avec le canton sur le sujet de la péréquation financière intercommunale ainsi que la répartition de la facture sociale. Jean-Pierre Mitard affirme sans concession, «le conseil communal est formé par une majorité d'élus dont les compétences professionnelles sont au-dessus de la moyenne. De façon récurrente, on y pose des questions pointues sur la perte d'autonomie communale. Je n'ai aucune intention d'être un petit soldat à la solde du canton, et avec nos moyens, nous devons veiller aux intérêts de la commune. Aussi longtemps que la com-

mune préserve une certaine autonomie financière, elle garde une autonomie politique locale pour le cadre des habitants.»

Il donne l'exemple du tout récent aménagement du centre du village mené par son collègue Patrick de Preux. «Le projet immobilier Luna a un impact durable sur la vie de la Ccommune. L'investissement de manière massive dans des infrastructures publiques, telles que le restaurant, est symbolique de la volonté de garder du lien social, qui est une prérogative communale, aux mains communales, tout en assurant avec une vingtaine d'appartements des revenus financiers substantiels.»

De Paris à Vuarrens

Parisien de naissance en 1966, mais originaire de Horgen (ZH), il a été éduqué dans l'un des lycées les plus prestigieux de la capitale française. Après un cursus postbac qui trie l'élite de l'élite pour ne garder que la crème version française, celle qui entre dans les grandes écoles, il découvre la Suisse romande en 1986 lors d'un stage. Son choix de l'époque est alors radical: il a préféré le canton de Vaud à la Ville lumière. En 2000, il de-

vient directeur de Romande Energie et en 2013, il reprend l'entreprise Duvoisin-Groux à Bussigny qu'il ne cesse de développer. Il se présente comme un patron engagé. Il a choisi le PLR comme famille politique, tout en soulignant que «dans une logique de patron social, je suis le R de Radical et pas le L de Libéral».

Son engagement communal a commencé à Vuarrens dans le Gros-de-Vaud, en 2004, comme conseiller communal pendant sept ans, puis il passe de l'autre côté, au sein de l'exécutif, en tant que municipal des finances. En décembre 2015, il s'installe à Buchillon, dans le district de Morges. Fort de son expérience, il se présente d'emblée à la municipalité lors des élections de mars 2016. Il est élu et là encore, le dicastère des finances lui tend les bras. Depuis, il gère des finances dont la gestion rigoureuse permet de beaux projets.

Anne Devaux



Jean-Pierre Mitard devant la charmante petite église de Buchillon.

Photo: Anne Devaux